

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Extension de l'aéroport de Charleroi : des communes se mobilisent et demandent plus de garanties

L'aéroport de Charleroi (BSCA) a introduit une demande de renouvellement de son permis d'environnement, entraînant une enquête publique au premier semestre 2025. Neuf communes directement impactées se sont prononcées. Parmi elles, les villes et communes de Fleurus, Binche, Anderlues, Sombreffe et Fontaine-l'Évêque ont émis un avis défavorable. Malgré les nombreuses réclamations de riverains et les avis défavorables, le Gouvernement wallon a octroyé un permis d'une durée de vingt ans, sans mécanismes de révision intermédiaire ni encadrement précis.

Face à ce constat, plusieurs villes – dont Binche – ont décidé de s'associer pour introduire un recours en annulation au Conseil d'État. L'objectif n'est pas de bloquer le développement économique de l'aéroport, mais d'obtenir des garanties claires en matière de santé publique, de sécurité et de respect de l'environnement.

Pourquoi la Ville de Binche est concernée

La Ville de Binche, située seulement à une vingtaine de kilomètres de l'aéroport, subit des retombées concrètes :

Nuisances sonores : le bruit des avions se propage largement. Des Binchois se plaignent d'un environnement sonore qui se dégrade.

Les citoyens se plaignent de la pollution sonore : tôt le matin, tard le soir et tout au long de la journée.

Santé publique : aucune étude épidémiologique sérieuse n'a été réalisée pour mesurer l'impact du bruit et de la pollution sur les habitants, ce qui alimente légitimement les inquiétudes.

Ces éléments montrent que l'aéroport n'est pas une question "limitée à Charleroi", mais un enjeu régional dont la Ville de Binche et d'autres communes plus éloignées ressentent déjà les conséquences.

Des inquiétudes relayées localement

Durant l'enquête publique, la Ville de Binche a été interpellée par des citoyens : courriers, courriels et remarques lors de contacts directs avec les services communaux. Les principales préoccupations exprimées concernaient :

- la peur d'une détérioration de la qualité de vie à long terme si le trafic aérien continue d'augmenter ;
- l'absence de mécanismes clairs pour traiter efficacement les plaintes.



Ces signaux démontrent que les habitants de Binche se sentent déjà concernés par les nuisances et souhaitent être entendus.

Un permis jugé insuffisant

Le permis octroyé prévoit une hausse du nombre de mouvements commerciaux, de 58 000 en 2024 à 77 000 en 2041. Sans encadrement strict, une telle progression entraînera mécaniquement davantage de bruit, de pollution et de trafic associé.

Binche regrette particulièrement :

- l'absence de clause de révision intermédiaire du permis ;
- le manque de garanties concrètes concernant la santé publique ;
- la faiblesse des mécanismes de contrôle et de sanction : entre 2021 et 2024, plus de 6000 vols ont eu lieu après 23h, mais seules six sanctions ont été appliquées en quatre ans ;
- les données lacunaires sur l'arrivée potentielle de vols long-courriers, opérés par des avions plus grands et plus bruyants, qui risque d'accroître considérablement les nuisances sonores et environnementales pour les riverains, alors même qu'aucune donnée précise n'a été communiquée sur leur fréquence, leur impact ou leurs conditions d'exploitation.

Les demandes de la Ville de Binche

Dans ce dossier, la Ville de Binche s'aligne sur les revendications communes, tout en insistant sur la nécessité d'élargir la réflexion aux communes plus éloignées :

- Mise en place d'un couvre-feu strict de 23h à 7h.
- Réalisation d'études sanitaires indépendantes et régulières pour mesurer l'impact du bruit et des particules ultrafines.
- Révision quinquennale du permis afin d'adapter les conditions à l'évolution du trafic et des technologies.
- Monitoring environnemental transparent avec publication annuelle des données accessibles aux citoyens.
- Renforcement du suivi des plaintes, avec un système simple, efficace et suivi par un comité d'accompagnement.
- Sanctions dissuasives en cas de non-respect des règles.

La Ville de Binche ne s'oppose pas au développement de l'aéroport, mais demande un cadre équilibré et équitable. L'aéroport de Charleroi est un atout économique pour la Wallonie, mais il doit évoluer dans le respect des habitants, de leur santé et de leur qualité de vie.

Ce débat dépasse largement les communes limitrophes à l'aéroport : il concerne l'ensemble des territoires survolés et touchés, directement ou indirectement, par l'activité aéroportuaire. Binche entend jouer son rôle en portant la voix de ses citoyens dans ce dossier.